



**RAPPORT D'ACTIVITES
SAVS – SAMSAH
Association des Paralysés de France de la
Manche**

Année 2016

SOMMAIRE

S.A.V.S **Page 03 à 21**

S.A.M.S.A.H **Page 22 à 37**

POLES RESSOURCES **Page 38 à 43**

ENQUETES DE SATISFACTION **Page 44 à 48**

FORMATION **Page 49**

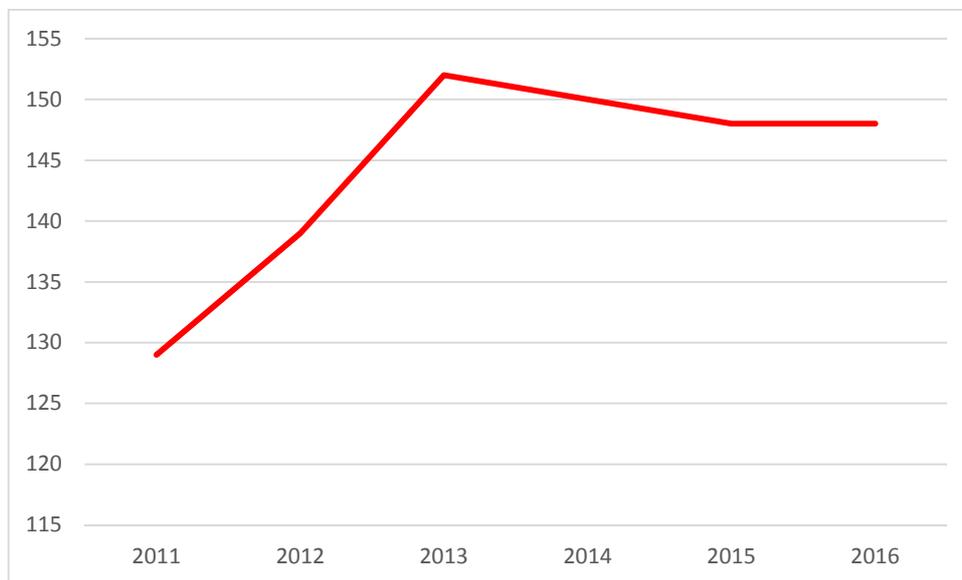
CONCLUSION **Page 50**

SAVS

Au cours de l'année 2016, 148 personnes ont été accompagnées dans le cadre du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale).

Evolution du nombre de personnes accompagnées depuis 2011

ANNEE	Nombre de personnes accompagnées	Variation par an
2016	148	0
2015	148	- 1.3%
2014	150	-1.3%
2013	152	+ 9.3%
2012	139	+ 7.7%
2011	129	



L'activité du SAVS est stable depuis 2013. Le nombre de personne accompagnées s'inscrit autour de 150 par an (plus au moins 5%).

Cependant, de fortes fluctuations persistent entre les différents secteurs d'intervention (quelque fois plus d'un tiers des personnes accompagnées).

Répartition selon les secteurs

			RAPPEL 2015	
SECTEUR I	63	42.6	55	37.2
SECTEUR II	42	28.4	40	27
SECTEUR III	43	29	53	35.8
TOTAL	148	100%	148	100%

Si le nombre d'utilisateurs du SAVS est le même en 2015 et 2016, la répartition est fluctuante selon les secteurs.

Le différentiel peut être important ; 20 utilisateurs de plus sur le secteur I que sur les secteurs II et III en 2016.

La charge de travail d'une année sur l'autre connaît la même fluctuation.

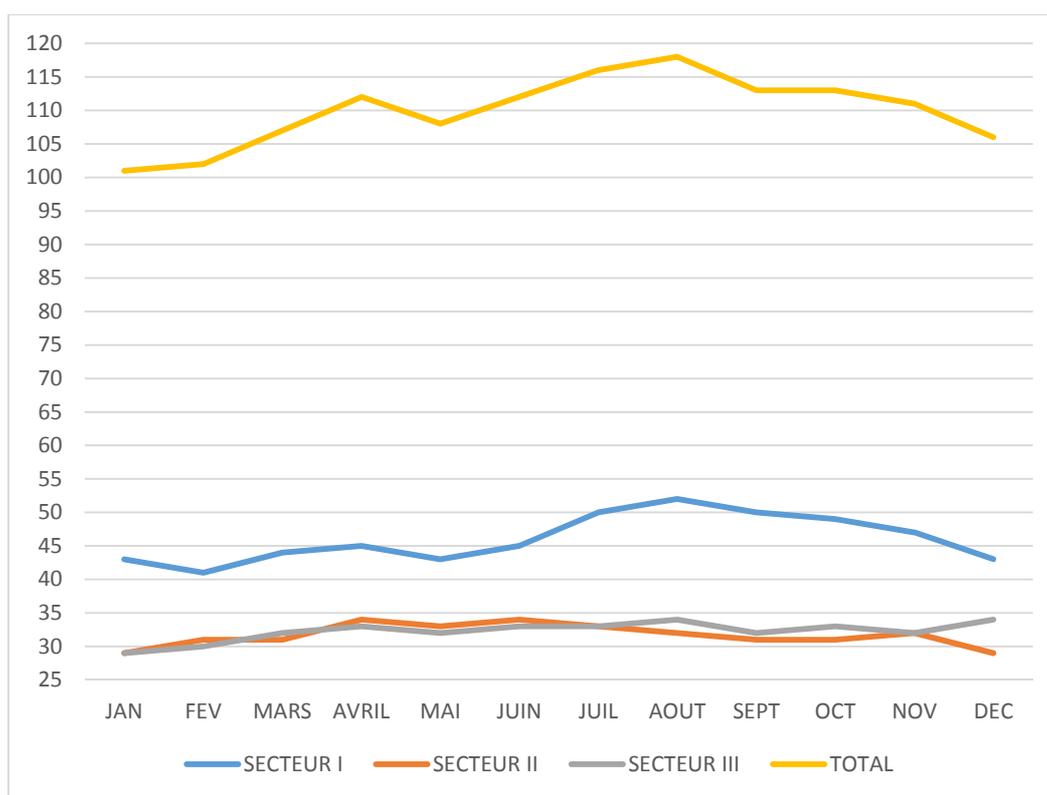
Moins 10 utilisateurs sur le secteur III entre 2015 et 2016.

Nombre de personnes présentes au 30 de chaque mois par secteur

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
SECTEUR I	43	41	44	45	43	45	50	52	50	49	47	43
SECTEUR II	29	31	31	34	33	34	33	32	31	31	32	29
SECTEUR III	29	30	32	33	32	33	33	34	32	33	32	34
TOTAL	101	102	107	112	108	112	116	118	113	113	111	106

Au cours de l'année 2016, le nombre d'utilisateurs présent chaque mois est variable de 101 en janvier 2016 à 118 en août 2016.

Cette variation mensuelle en terme de charge de travail est d'environ 15%.



Le graphique met en évidence le nombre d'utilisateurs sur chaque secteur.

Le secteur I concentre le plus grand nombre d'entre eux. Alors que le secteur II et III concerne un nombre d'utilisateurs similaire.

Répartition géographique par commune selon les secteurs

Secteur I

BRICQUEBEC	1	MONTEBOURG	3
BRIX	1	NEUFMESNIL	1
CHERBOIURG EN COTENTIN	26	ORGLANDE	1
DIGULLEVILLE	1	PICAUVILLE	1
FIERVILLE LES MINES	1	PORTBAIL	1
FLAMANVILLE	3	RAUVILLE LA BIGOT	1
GROSVILLE	1	SAINTE MARIE DU MONT	1
HEAUVILLE	1	SAINTE MARIE DU MONT	1
LE HAYE	2	SAINTE MARIE DU MONT	1
LES PIEUX	2	SAINTE MARIE DU MONT	1
LE VRETOT	1	SAINTE MARIE DU MONT	1
MERTINVAST	1	SAINTE MARIE DU MONT	1
MOITIERS D'ALLONE	1	SAINTE MARIE DU MONT	1

Plus de 40% des usagers du secteur I résident à Cherbourg en Cotentin.

Cela signifie pour les professionnels du service des déplacements moindres que sur les autres secteurs.

Le temps de transport est une caractéristique importante de l'activité du service, cependant moins prégnante sur ce secteur.

Secteur II

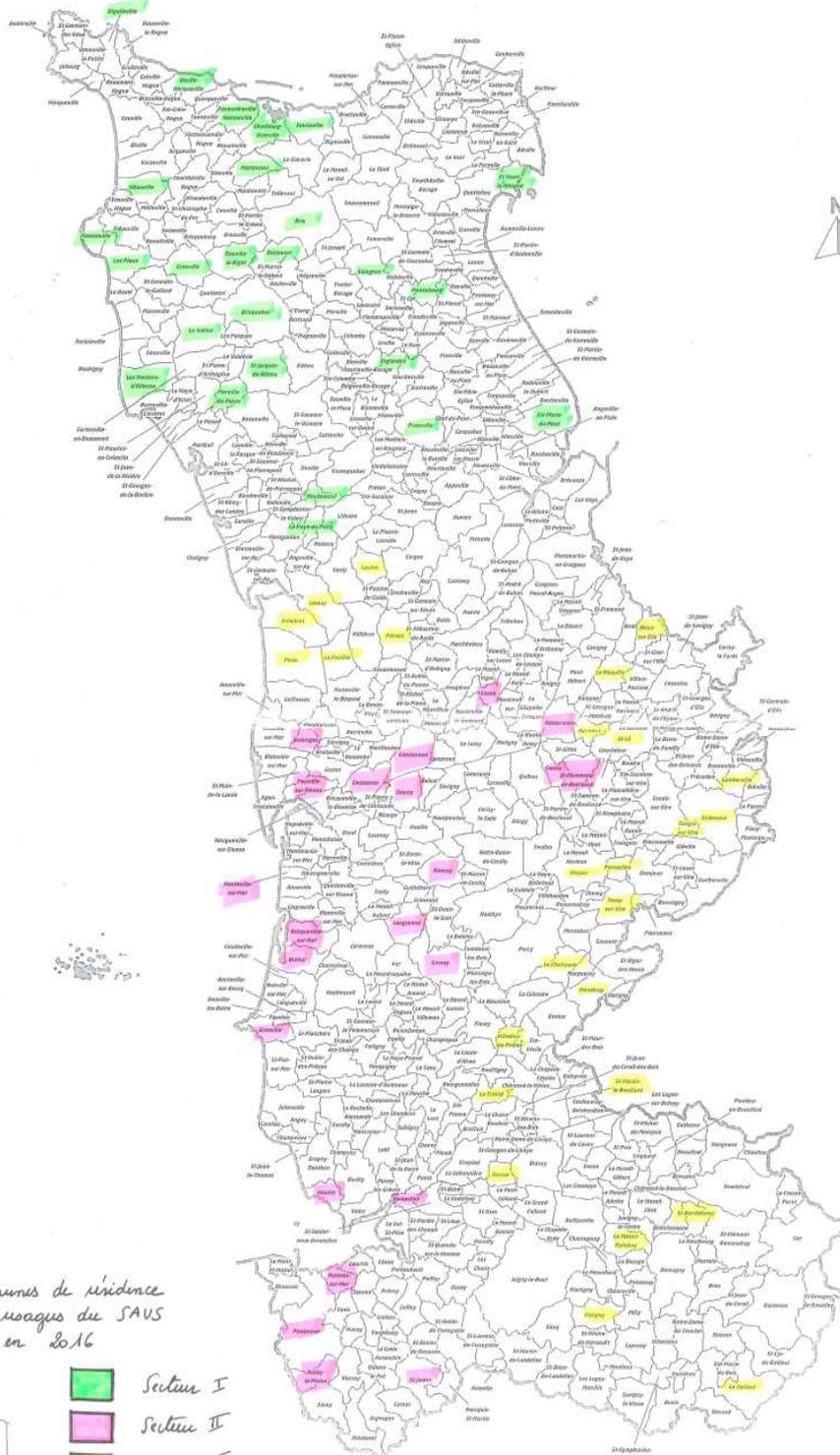
AUCEY LA PLAINE	1	GRANVILLE	10
AVRANCHES	4	HAUTTEVILLE SUR MER	1
BOISROGER	1	HEBECREVEON	1
BOUCEY	1	HUISNE SUR MER	1
BREHAL	2	LENGRONNE	1
BRICQUEVILLE SUR MER	1	LOZON	1
CAMBERNON	1	RONCEY	1
CANISY	1	SAINTE MARIE DU MONT	1
COURCY	1	SAINTE MARIE DU MONT	1
COUTANCES	7	SAINTE MARIE DU MONT	1
GAVRAY	1	SAINTE MARIE DU MONT	1
GENETS	1	SAINTE MARIE DU MONT	1

Secteur III

AGNEAUX	3	MONTBRAY	1
CREANCES	1	MOON SUR ELLE	1
FERVACHE	1	MOYON	1
LAMBERVILLE	1	PARIGNY	2
LA TRINITE	1	PERIERS	2
LA FEUILLIE	1	PIROU	1
LAULNE	1	SAINTE AMAND	1
LA MEAUFFE	1	SAINTE BARTHELEMY	1
LA CHEFRESNE	1	SAINTE LO	11
LESSAY	2	SAINTE MARTIN LE BOUILLANT	1
LE TEILLEUL	1	TESSY SUR VIRE	2
MESNIL RAINFRAY	1	TORIGNY LES VILLES	1
VERNIX	1	VILLEDIEU LES POELES	2

Communes

Administration et Territoires - Département de la Manche



Communes de résidence
des usagers du SAUS
en 2016

- Secteur I
- Secteur II
- Secteur III



0 10Km

Répartition selon le sexe

	SECTEUR I	SECTEUR II	SECTEUR III	TOTAL
HOMMES	28	21	24	73
FEMMES	35	21	19	75
	63	42	43	148

Globalement, la répartition hommes / femmes est quasi identique. Cependant les femmes sont beaucoup plus présentes sur le secteur I 55% que sur le secteur III 44%.

Répartition selon l'année de naissance et le sexe

	H	F	TOTAL
1944	1		1
1945			0
1946	1		1
1947	3	3	6
1948			0
1949		1	1
1950	1		1
1951	1	1	2
1952		2	2
1953		3	3
1954	1		1
1955	4	5	9
1956	2	6	8
+ de 60 ans	14	21	35

1957	2	2	4
1958	0	3	3
1959	2	2	4
1960	2	4	6
1961	3	2	5
1962		4	4
1963	5	4	9
1964	2	1	3
1965	2	1	3
1966	5	3	8
+ de 50 ans	23	26	49

	H	F	TOTAL
1967	3	2	5
1968	2		2
1969		1	1
1970	2	2	4
1971	2	2	4
1972	2	2	4
1973	2	1	3
1974	2	1	3
1975		2	2
1976		.	0
+ 40 ans	15	13	28

1977	1	2	3
1978	2	1	3
1979	1	1	2
1980	1	1	2
1981	3		3
1982		2	2
1983	1	1	2
1984	1		1
1985			0
1986	2		2
+ 30 ans	12	8	20

	H	F	TOTAL
1987		1	1
1988			0
1989	1	1	2
1990			0
1991	4		4
1992	1	1	2
1993		1	1
1994	2	1	3
1995	2		2
1996	1		1
+ 20 ans	11	5	16

Moins d'un quart des usagers du SAVS ont plus de 60 ans.

Plus de 52% des usagers ont entre 40 et 59 ans.

Plus de 10% des personnes accompagnées ont entre 20 et 30 ans.

Situation familiale

Secteur I

		Seul	Avec descendants (mineurs, majeurs)	Avec ascendants	Descendants mineurs	Descendants majeurs
Célibataire	21	10		11		1
Séparé, divorcé, veuf.	23	12	6	5	5	9
Couple	19		8			7
TOTAL	63	22	14	16	5	17

Secteur II

		Seul	Avec descendants (mineurs, majeurs)	Avec ascendants	Descendants mineurs	Descendants majeurs
Célibataire	18	9		9		
Séparé, divorcé, veuf.	14	7	3	1	3	5
Couple	10		4			5
TOTAL	42	16	7	10	3	10

Secteur III

		Seul	Avec descendants (mineurs, majeurs)	Avec ascendants	Descendants mineurs	Descendants majeurs
Célibataire	14	11		3		
Séparé, divorcé, veuf.	11	7	1	1	3	6
Couple	18		5		1	10
TOTAL	43	18	6	4	4	16

Total département

		Seul	Avec descendants (mineurs, majeurs)	Avec ascendants	Descendants mineurs	Descendants majeurs
Célibataire	53	30		23		1
Séparé, divorcé, veuf.	48	26	10	7	11	20
Couple	47		17		1	22
TOTAL	148	56	27	30	12	43

Moins d'un tiers des usagers du SAVS vivent en couple (31%) (47)

37% des usagers vivent seuls (56)

27% des usagers vivent avec des descendants ou ascendants (40)

5% des usagers vivent avec un autre tiers (hébergement famille, environnement amical, ...)

Environ 70% de la population accompagnée n'a pas ou plus de vie affective stable.

Conditions d'hébergement

Secteur I

				TOTAL
Logement autonome	51	Hébergés	12	63
propriétaire	18	Parents, famille	12	
Locataire privé	9	Structures*		
Locataire public	24			

Secteur II

				TOTAL
Logement autonome	29	Hébergés	13	42
propriétaire	8	Parents, famille	9	
Locataire privé	5	Structures*	4	
Locataire public	16			

Secteur III

				TOTAL
Logement autonome	39	Hébergés	4	43
propriétaire	15	Parents, famille	4	
Locataire privé	9	Structures*		
Locataire public	15			

Total département

				TOTAL
Logement autonome	119	Hébergés	29	148
propriétaire	41	Parents, famille	25	
Locataire privé	23	Structures*	4	
Locataire public	55			

*Foyer des jeunes travailleurs, famille d'accueil, EHPAD

80% des usagers du SAVS ont un logement autonome. Ce taux varie selon les secteurs d'intervention de 70% (secteur II) à 90% (secteur III).

Environ un quart des usagers du service sont propriétaires de leurs résidence principale. (Selon l'INSEE au 1^{er} janvier 2016 6 ménages sur 10 sont propriétaires de leur résidence principale).

Plus d'un tiers des usagers est locataire du secteur public.

Situation professionnelle des personnes accompagnées

	Milieu ordinaire de travail	Travail en milieu protégé	Recherche d'emploi / formation	*Inactifs
SECTEUR I	4	2	6	51
SECTEUR II	2	3	3	34
SECTEUR III	4		3	36
TOTAL	10	5	12	121

*Sont considérés comme inactifs, tous les usagers du service qui ne sont pas en situation d'emploi ;

Titulaires d'une pension d'invalidité (non-inscrits à Pôle Emploi).

Titulaires de l'AAH taux plein ou différentiel (non-inscrits à Pôle Emploi).

Les retraités.

Les salariés en longue maladie (ALD, IJ).

Seuls 6% des personnes accompagnées bénéficient d'un contrat de travail en milieu ordinaire.

3% travaillent en milieu protégé.

8% sont demandeurs d'emploi.

Ressources*

*Il s'agit des ressources personnelles de l'utilisateur et aides à la compensation du handicap.

	Salaire	Retraite	Pension invalidité / reste	Dt MTP	AAH	PCH	Autres
SECTEUR I	6	6	15	4	37	23	11
SECTEUR II	5	4	10	6	30	22	4
SECTEUR III	4	6	12	8	23	18	6
TOTAL**	15	16	37	18	90	63	21

**Total supérieur à 148 car cumul en fonction de la nature des ressources.

Exemple : retraite + MTP

PI + AAH + PCH (Liste non exhaustive).

Détail des autres ressources.

Allocation Pôle emploi	4
Indemnités journalières	7
Allocation veuvage réversion	2
Indemnisation - assurances	3
ACTP	2
APA	1
Pension alimentaire (contribution aux charges du mariage)	1
Sans ressources	1
TOTAL	21

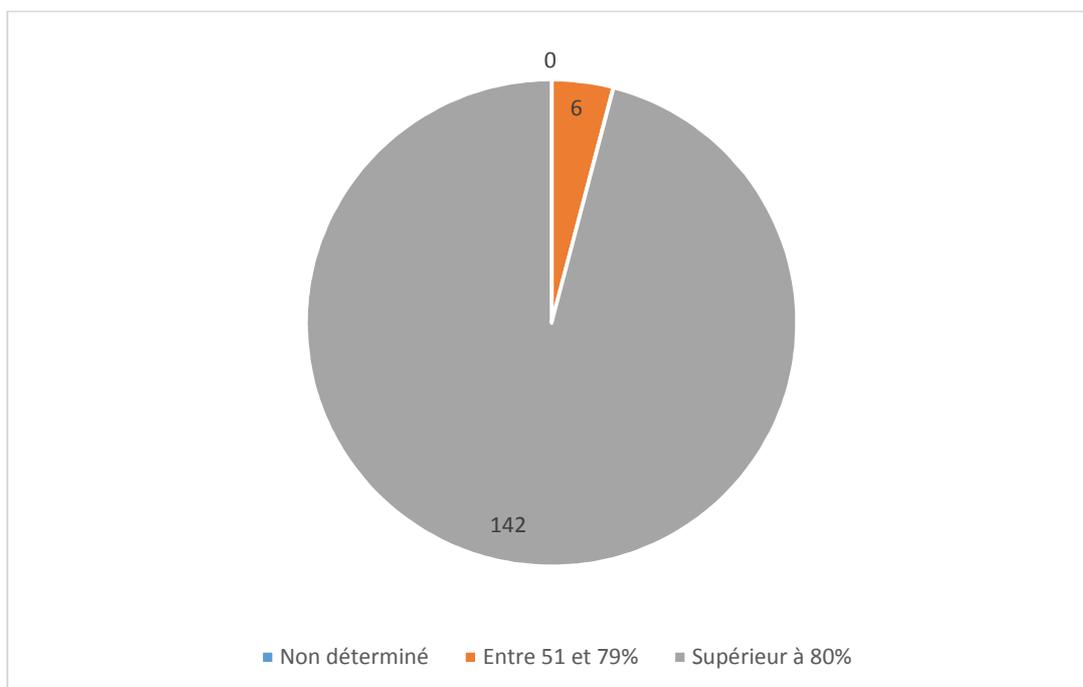
60% des usagers du SAVS perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé ; soit à taux plein, soit à taux différentiel en cumul avec une autre source de revenus (PI, salaire, ...).

Plus de 50% des usagers perçoivent une aide à la compensation du handicap (81 personnes) MTP et/ou PCH.

Ce taux est de 56% si l'on cumule toutes les prestations : MTP – PCH – ACTP – APA.

Taux d'incapacité

	Non déterminé	Entre 51 et 79%	Supérieur à 80%
SECTEUR I	0	4	59
SECTEUR II	0	1	41
SECTEUR III	0	1	42
TOTAL	0	6	142



96% des personnes accompagnées ont un taux d'incapacité égal ou supérieur à 80% (reconnaissance de l'attribution de la carte d'invalidité par la MDPH).

Mesure de protection

	Curatelle simple	Curatelle renforcée	Tutelle	TOTAL
SECTEUR I	1	9	2	12
SECTEUR II		8	5	13
SECTEUR III		4	2	6
TOTAL	1	21	9	31

	Famille	Secteur associatif	Secteur privé
SECTEUR I	4	5	3
SECTEUR II	2	9	2
SECTEUR III	1	4	1
TOTAL	7	18	6

20% des personnes accompagnées par le service bénéficient d'une mesure de protection.

Environ 70% de ces mesures sont des curatelles renforcées.

Moins de 20% des mesures de tutelles.

Globalement 4% des usagers du service bénéficient d'une mesure de tutelle.

Environ 60% des mesures sont exercés par le secteur associatif (UDAF, ATMPM).

Plus de 20% par les familles des majeurs protégés.

Répartition selon les pathologies*

PATHOLOGIES	Secteur I	Secteur II	Secteur III	TOTAL
AVC	19	7	10	36
TC	6	7	5	18
Séquelles tumeur cerveau	2	1	1	4
Arrêt cardiaque	1		2	3
Neurologie indéterminée	1	3	1	5
Polynévrite alcoolique		1		1
Sclérose en plaques	4	5	5	14
Sclérose latérale amyotrophique	2			2
Chorée de Huntington	3			3
Infirmité motrice cérébrale	5	5	2	12
Myopathie	2	2	2	6
Tumeur médullaire	2			2
Paraplégie traumatique				0
Tétraplégie traumatique	2		1	3
Parkinson	2	1	1	4
Ataxie de Friedrich	1	2	2	5
SED	2		1	3
AMS	1			1
Obésité		1		1
Polyneuropathie			1	1
Encéphalopathie virale		1	1	2
Artérites (amputations)	1	1	1	3
Fibromyalgie	1	1		2

Autres pathologies (17) dont nanisme, dystrophie osseuse, polyarthrite rhumatoïde, lupus; maladie de Strumpell-Lorrain, Chonchocalcinose, maladie de Lyme, syndrome CHARGE, Charcot-Marie-Tooth, CADASIL,

Séquelles accident (amputations, douleurs chroniques (algoneurodystrophie), lombalgies chroniques, troubles respiratoires, ...).

*Par pathologie, on entend diagnostic principal. Les déficiences associées ou conséquences singulières des pathologies sont extrêmement variables d'un sujet à l'autre (même si étiologie identique).

Répartition selon les déficiences

	Tétraplégie	Paraplégie	Hémiplégie	Troubles diffus de la motricité	Troubles cognitif*
SECTEUR I	13	3	12	29	42
SECTEUR II	10	5	10	14	19
SECTEUR III	9	4	14	15	20
TOTAL	32	12	36	58	81

*Troubles cognitifs : ensemble de symptômes incluant les troubles de la mémoire, de la perception, ralentissement de la pensée et des difficultés à résoudre des problèmes. Des atteintes sont diverses selon le degré d'atteinte.

Par extension sont comptabilisés les troubles de l'élocution, langage, du comportement, ... présents dans les pathologies de l'aire cérébrale.

Plus de 50% des usagers du SAVS sont confrontés à des troubles cognitifs.

ETUDE PORTANT SUR LES 40 USAGERS SORTIS DU DISPOSITIF SAVS EN 2016

Répartition par secteur géographique

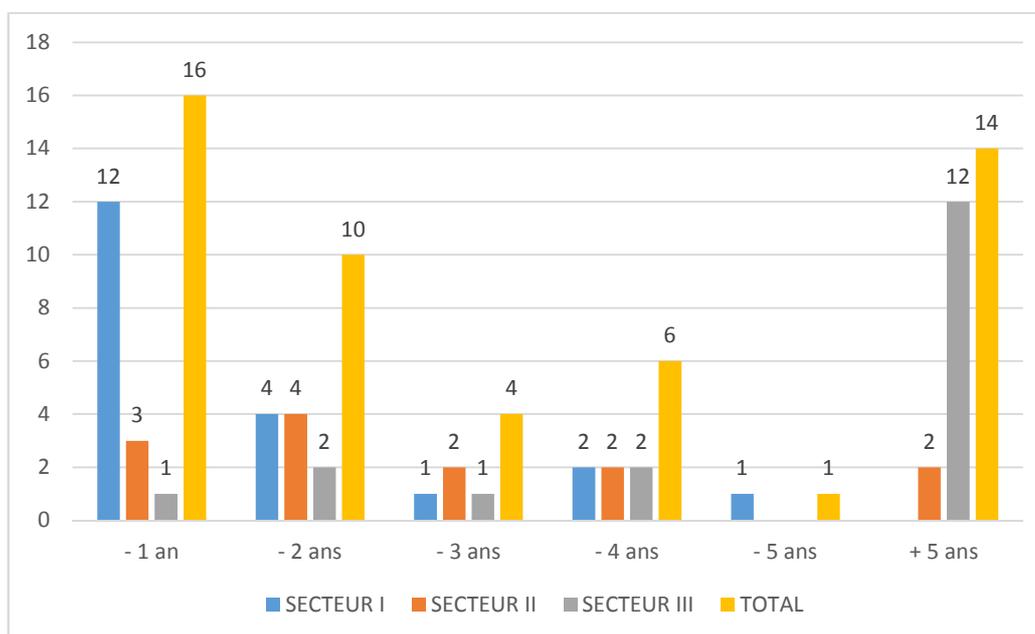
	Nombre d'usager par secteur	% nombre d'usagers par secteur
SECTEUR I	20	31.7%
SECTEUR II	13	30.9%
SECTEUR III	7	16.3%
TOTAL	40	27%

Au cours de l'année 2016, 40 personnes sont sorties du dispositif ; soit 27% de la totalité des personnes accompagnées au cours de l'année.

Si le % est quasi similaire sur le secteur I et secteur II (environ 30%), le taux est beaucoup moins élevé sur le secteur III.

Durée moyenne d'accompagnement

	- 1 an	- 2 ans	- 3 ans	- 4 ans	- 5 ans	+ 5 ans
SECTEUR I	12	4	1	2	1	
SECTEUR II	3	4	2	2		2
SECTEUR III	1	2	1	2		12
TOTAL	16	10	4	6	1	14



40% des accompagnements ont une durée inférieure à 1 an.

65% des accompagnements ont une durée inférieure à 2 ans.

Seuls 7.5% des accompagnements ont une durée supérieure à 5 ans.

On note parallèlement des différences significatives entre le secteur I et les secteurs II et III.

Peu d'accompagnements longs sur le secteur I.

La durée moyenne d'accompagnement (en mois)

Elle est globalement sur tout le territoire de 26.7 mois.

Cependant les chiffres sont différents selon les secteurs d'intervention :

- Secteur I : 17 mois
- Secteur II : 31 mois
- Secteur III : 32 mois

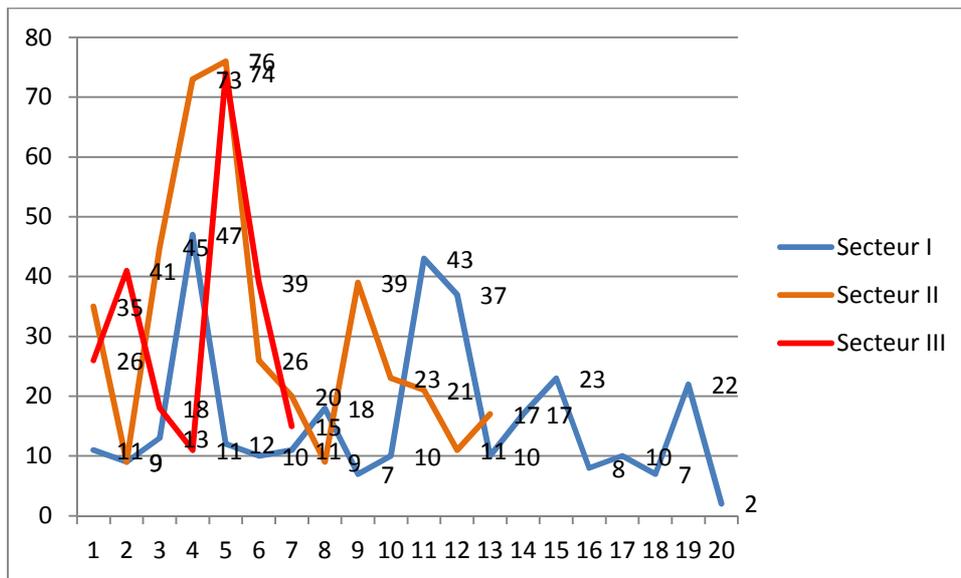
Les écarts entre les durées d'accompagnements sont très importants. De quelques mois à plus de six années.

Les raisons sont multiples, liées à des évènements particulières (décès, départ, ...) mais surtout aux objectifs définis et les moyens présents sur le territoire et les "personnes ressources" (environnement proche de l'utilisateur partie prenante dans la réalisation des projets).

La finalité de l'accompagnement est d'apporter (quel que soit les ressources) la réponse la mieux adaptée aux souhaits des usagers ... la notion de temps (durée) n'est pas une variante pure en considération dans l'accompagnement (l'orientation est ou peut être renouvelée à plusieurs reprises).

Durée d'accompagnement par usager e, 2016

	Secteur I	Secteur II	Secteur III
Usager 1	11	35	26
Usager 2	9	9	41
Usager 3	13	45	18
Usager 4	47	73	11
Usager 5	12	76	74
Usager 6	10	26	39
Usager 7	11	20	15
Usager 8	18	9	
Usager 9	7	39	
Usager 10	10	23	
Usager 11	43	21	
Usager 12	37	11	
Usager 13	10	17	
Usager 14	17		
Usager 15	23		
Usager 16	8		
Usager 17	10		
Usager 18	7		
Usager 19	22		
Usager 20	2		



L'absence totale de linéarité dans les trois courbes engendre une activité peu prévisible (durée d'accompagnement / usager)

La fin de l'accompagnement

	Objectifs atteints	Objectifs partiellement atteints	Aucun objectif atteint	Déménagement hors secteur	Réorientation structures / services	Décès
SECTEUR I	10	4	1		1	4
SECTEUR II	10	1		1	8	
SECTEUR III	2	2		1		3
TOTAL*	22	7	1	2	9	7

*supérieur à 40. 17.5% des usagers sortent du dispositif en raison de leur décès.

*55% des personnes accompagnées voient tous leurs objectifs atteints. Par exemple, l'objectif est l'insertion professionnelle qui se concrétise par une admission en ESAT. L'intéressé est inscrit dans la colonne 1 et 5. Autre exemple pour un déménagement choisi (rapprochement vers des tiers).

Dans la quasi-totalité des situations, une amélioration des conditions d'existence à domicile est initiée et pérennisée.

3 usagers ont été réorientés vers le SAMSAH de l'APF en raison d'une problématique médicale prégnante.

Les principaux domaines d'intervention

	Secteur I	Secteur II	Secteur III	TOTAL*
Emploi / formation	2		3	5
Vie sociale	5	3	6	14
Aide aux aidants	2	1	1	4
Aides techniques	3	3	1	7
Aides humaines	5	3		8
Logement	8	1	2	11
Droits	9	2	7	18
Soutien psychologique	8	3	4	15
Parentalité	3			3
Juridique			1	1
Santé / soins	5	1	2	8
Coordination			1	1
Hébergement		1	5	6

*Total supérieur à 40 car prise en compte au maximum de trois items par usager.

Le choix est réalisé en fonction des objectifs principaux définis par le Projet Personnel d'accompagnement (PPA) au cours de l'accompagnement.

Tous les autres items peuvent être abordés sans qu'ils figurent dans la liste ci-dessus (par exemple vie affective et sexuelle – vacances, ...).

Les items les plus souvent relevés :

1. Accès aux droits 18%
2. Soutien psychologique 15%
3. Vie sociale 14%
4. Logement 11%

I. Données Générales

Au cours de l'année 2016, 77 personnes ont été accompagnées dans le cadre du SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé).

Répartition selon les trois secteurs d'interventions

SECTEUR I	31	40%	RAPPEL 2015	SECTEUR I	27	40.90%
SECTEUR II	21	27%		SECTEUR II	13	19.70%
SECTEUR III	25	33%		SECTEUR III	26	39.40%
TOTAL	77	100%		TOTAL	66	100%

Nombre de personnes entrées et sorties du dispositif en 2016 (par secteur)

	Entrées	Sorties	Différentiel
SECTEUR I	11	9	+2
SECTEUR II	11	4	+7
SECTEUR III	5	10	-5
TOTAL	27	23	+4

Ce tableau met en avant (une fois de plus) la fluctuation de l'activité du service sur une année.

Rappel de l'année 2015

	Entrées	Sorties	Différentiel
SECTEUR I	10	8	+2
SECTEUR II	4	4	0
SECTEUR III	15	6	+9
TOTAL	29	18	+11

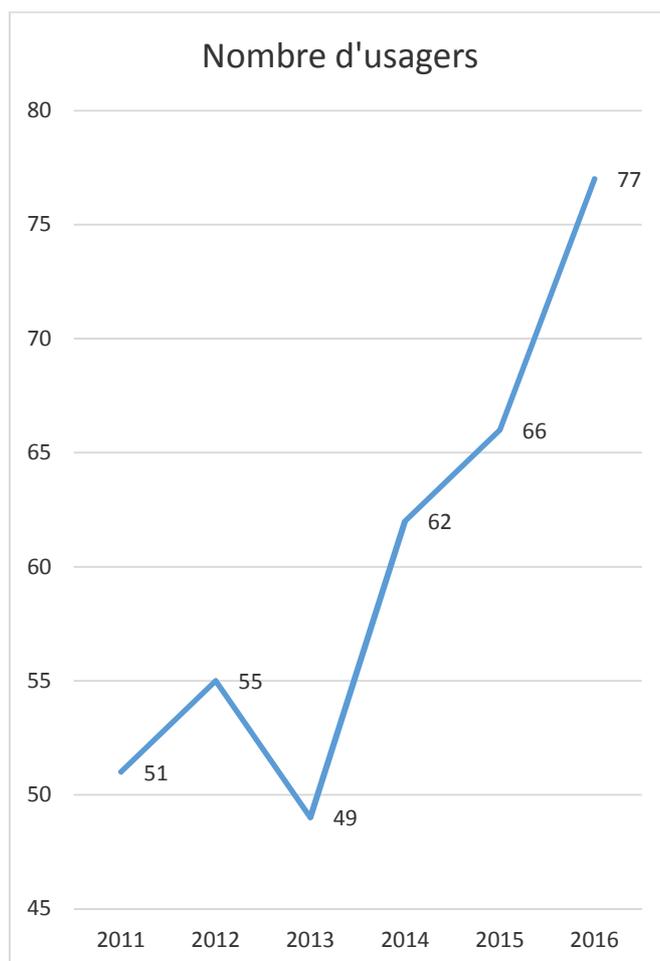
Pour l'année 2016, le taux de rotation est de 65%.

Répartition selon le sexe

	SECTEUR I	SECTEUR II	SECTEUR III	TOTAL
Hommes	15	11	13	39
Femmes	16	10	12	38
	31	21	25	77

Evolution du nombre de personnes accompagnées entre 2011 et 2016

ANNEE	Nombre d'usagers	Variations par an
2011	51	0
2012	55	+7.8%
2013	49	-10.9%
2014	62	+26.5%
2015	66	+6%
2016	77	+16.6%



L'activité du service est en forte augmentation au cours de l'année 2016 plus 16.6%.

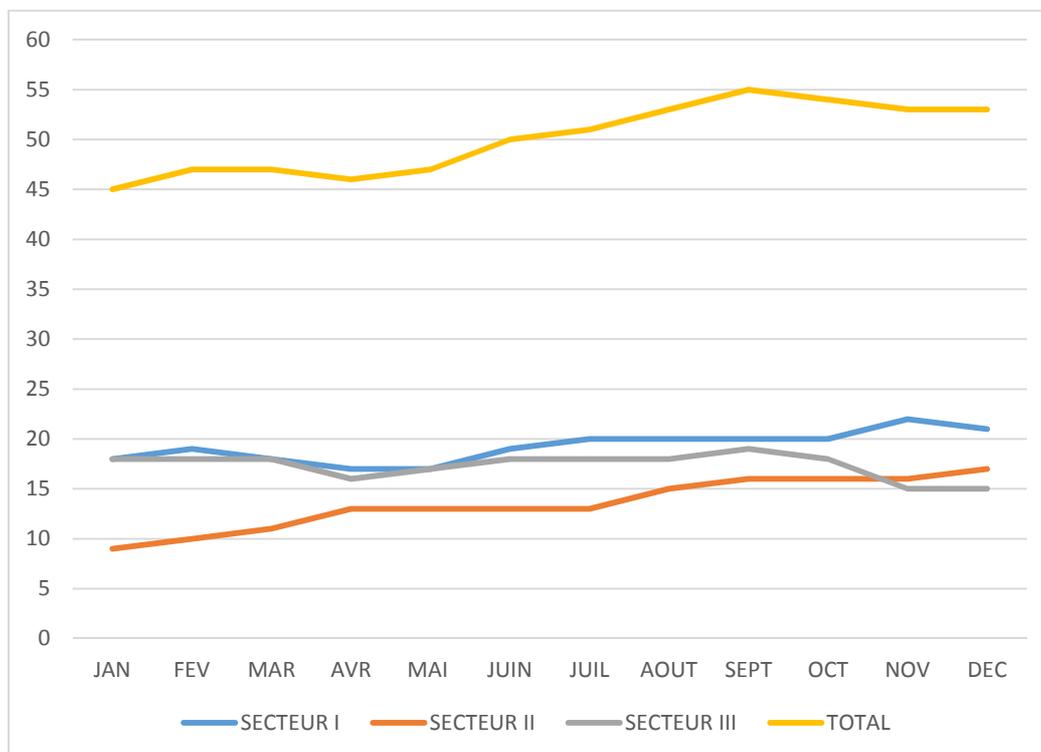
Jamais le nombre de personnes accompagnées n'a été aussi élevé depuis la création du service (2008).

Le delta (différence entre le chiffre le plus élevé et le moins élevé) est de 28.

Ces différences ont des raisons exogènes dont le service a peu d'emprise ; en effet, il n'existe pas de liste d'attente ni de "sélection". Toutes les personnes orientées par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) sont susceptibles d'être accompagnées.

Nombres de personnes présentes au SAMSAH au 30 de chaque mois

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUILL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
SECTEUR I	18	19	18	17	17	19	20	20	20	20	22	21
SECTEUR II	9	10	11	13	13	13	13	15	16	16	16	17
SECTEUR III	18	18	18	16	17	18	18	18	19	18	15	15
TOTAL	45	47	47	46	47	50	51	53	55	54	53	53



Le nombre de personnes accompagnées par mois est de 50. Soit environ un taux d'occupation de 240% environ.

Le graphique met en évidence une charge de travail fluctuante selon le secteur et les différents mois de l'année.

Répartition selon l'année de naissance et le sexe

	Hommes	Femmes	TOTAL
1944	0	1	1
1945	0	0	0
1946	1	0	1
1947	1	1	2
1948	0	0	0
1949	1	0	1
1950	0	0	0
1951	0	1	1
1952	3	2	5
1953	0	0	0
1954	1	0	1
1955	2	0	2
1956	1	4	5
+ 60 ans	10	9	19

	Hommes	Femmes	TOTAL
1967	4	1	5
1968	1	1	2
1969	2	2	4
1970	0	2	2
1971	0	0	0
1972	1	0	1
1973	0	0	0
1974	0	1	1
1975	0	1	1
1976	1	0	1
+ 40 ans	9	8	17

	Hommes	Femmes	TOTAL
1957	3	0	3
1958	3	3	6
1959	1	3	4
1960	1	3	4
1961	4	1	5
1962	3	2	5
1963	0	0	0
1964	0	0	0
1965	0	2	2
1966	0	2	2
+ 50 ans	15	16	31

	Hommes	Femmes	TOTAL
1977	0	0	0
1978	0	1	1
1979	0	0	0
1980	0	0	0
1981	0	0	0
1982	1	1	2
1983	1	0	1
1984	0	1	1
1985	1	0	1
1986	0	0	0
+ 30 ans	3	3	6

	Hommes	Femmes	TOTAL
1987	0	0	0
1988	0	0	0
1989	0	0	0
1990	0	0	0
1991	0	1	1
1992	1	0	1
1993	1	0	1
1994	0	0	0
1995	0	0	0
1996	0	0	0
+ 20 ans	2	1	3

Plus de 60% des usagers du SAMSAH sont âgés entre 40 et 59 ans.

Un quart des usagers ont plus de 60ans.

Moins de 4% des usagers sont âgés de 20 à 30 ans.

La population orientée vers le SAMSAH est en moyenne âgée de 52 ans.

L'âge médian est de 54 ans.

Origine géographique des personnes accueillies.

Secteur I

COMMUNES	NBRES D'USAGERS	COMMUNES	NBRES D'USAGERS
Amfreville	1	La Haye-d'Ectot	1
Angoville au Plain	1	La Haye	2
Barneville-Carteret	1	Le Vrétot	1
Beaumont-Hague	1	Montebourg	1
Bricquebec	1	Portbail	1
Cherbourg-en-Cotentin	16	Urville-Nacqueville	1
Flottemanville-Hague	1	Valognes	1

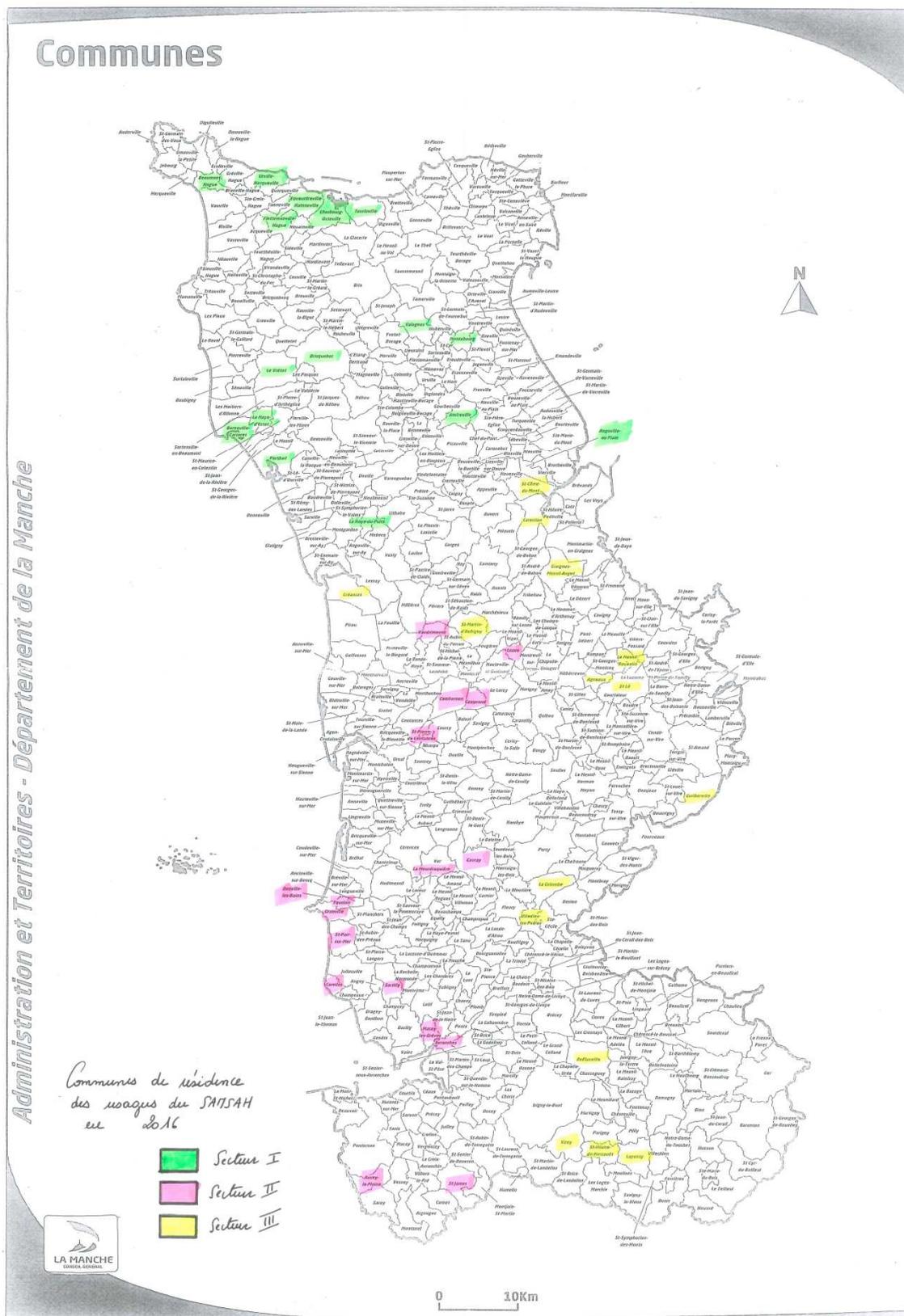
Secteur II

COMMUNES	NBRES D'USAGERS	COMMUNES	NBRES D'USAGERS
Aucey-la-Plaine	1	Lozon	1
Avranches	1	Marcey-les-Grèves	1
Camberton	1	Saint-Pair-sur-Mer	1
Camprond	1	Saint-Pierre-de-Coutances	1
Carolles	1	Saint-James	3
Donville-les-Bains	1	Sartilly	1
Gavray	1	Vaudrimesnil	1
Granville	3	Yquelon	1
La Meurdraquière	1		

Secteur III

COMMUNES	NBRES D'USAGERS	COMMUNES	NBRES D'USAGERS
Agneaux	3	Refuveille	1
Carentan	1	Saint-Côme-du-Mont	1
Créances	1	Saint-Hilaire-du-Harcouet	1
Graignes / Mesnil-Angot	1	Saint-Lô	7
Guilberville	1	Saint-Martin-d'Aubigny	1
La Colombe	1	Villedieu-les-Poëles	1
Lapenty	2	Virey	2
Mesnil-Rouxelin	1		

Répartition géographique des SAMSAH 2016



Situation Familiale

Secteur I

		Seul	Descendants majeur, mineur	Ascendants	Descendants Mineurs (hors foyer)	Descendants majeur (hors foyer)
Célibataire	11	7	1	3	0	0
Séparé, divorcé, veuf, ...	12	9	2	1	3	7
Couple	8	0	4	0	2	4
TOTAL	31	16	7	4	5	11

Secteur II

		Seul	Descendants majeur, mineur	Ascendants	Descendants Mineurs (hors foyer)	Descendants majeur (hors foyer)
Célibataire	3	2	1	0	0	0
Séparé, divorcé, veuf, ...	4	2	1	1	0	2
Couple	14	0	6	0	0	7
TOTAL	21	4	8	1	0	9

Secteur III

		Seul	Descendants majeur, mineur	Ascendants	Descendants Mineurs (hors foyer)	Descendants majeur (hors foyer)
Célibataire	2	2	0	0	0	0
Séparé, divorcé, veuf, ...	8	7	0	1	4	3
Couple	15	0	4	0	0	9
TOTAL	25	9	4	1	4	12

Total département

		Seul	Descendants majeur, mineur	Ascendants	Descendants Mineurs (hors foyer)	Descendants majeur (hors foyer)
Célibataire	16	11	2	3	0	0
Séparé, divorcé, veuf, ...	24	18	3	3	7	12
Couple	37	0	14	0	2	20
TOTAL	77	29	19	6	9	32

37.66% des personnes accompagnées vivent seules (29).

Environ 25% des personnes accompagnées ont des enfants à charge (mineurs ou majeurs) dont 6% sont des familles monoparentales (5).

Environ 8% des personnes accompagnées vivent chez leurs parents.

11.7% des usagers du service ne vivent pas (plus) avec leurs enfants mineurs à charges (droit de garde confié à l'autre parent, placement familial et/ou judiciaire avec ou sans droit de garde et d'hébergement).

80% des usagers ont des enfants.

Selon les secteurs, on constate d'importantes différences que l'on retrouve sur les territoires.

Le secteur I est une population plus urbanisée avec les caractéristiques sociologiques spécifiques (célibataires, isolement, ...) Plus de 50% des personnes vivent seules.

Les secteurs II et III ont des caractéristiques similaires.

Moins de 20% des personnes vivent seules sur le secteur II.

Les conditions d'hébergement par secteur

Secteur I

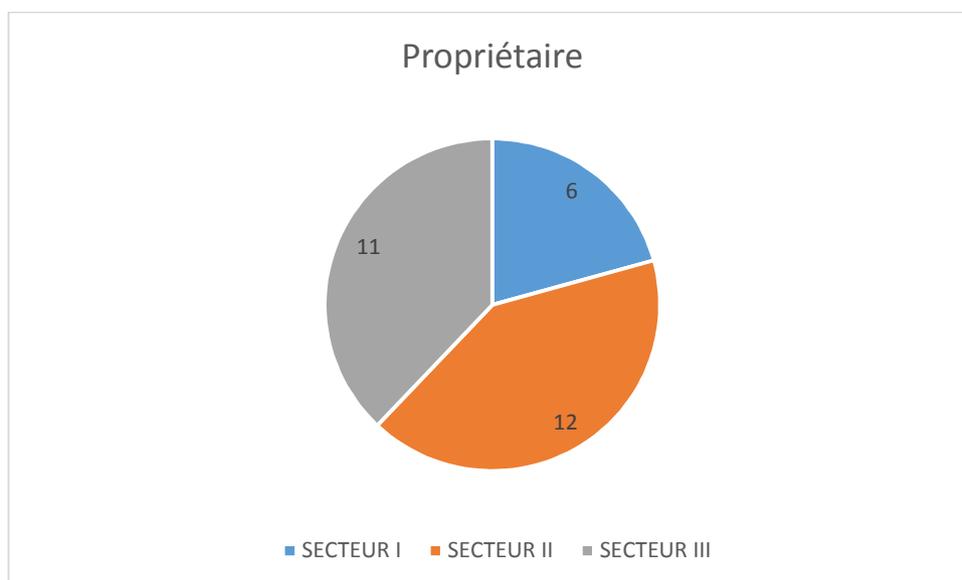
				TOTAL
Logement autonome	27	Hébergés	4	31
Dont propriétaire	6	Par parents	4	
Dont locataire privé	5	Autres	0	
Dont locataire public	16			

Secteur II

				TOTAL
Logement autonome	19	Hébergés	2	21
Dont propriétaire	12	Par parents	2	
Dont locataire privé	3	Autres	0	
Dont locataire public	4			

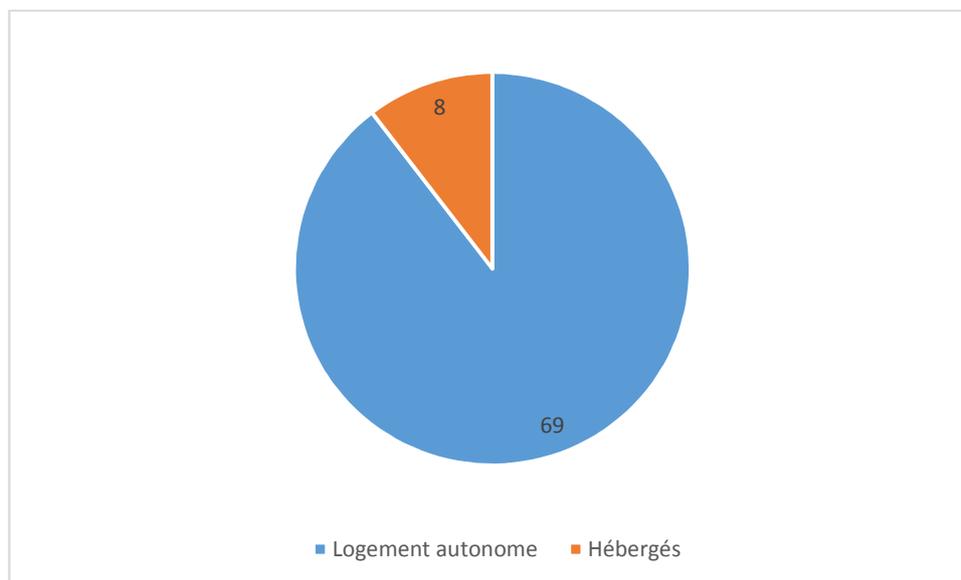
Secteur III

				TOTAL
Logement autonome	23	Hébergés	2	25
Dont propriétaire	11	Par parents	2	
Dont locataire privé	5	Autres	0	
Dont locataire public	7			



Total département

				TOTAL
Logement autonome	69	Hébergés	8	77
Dont propriétaire	29	Par parents	8	
Dont locataire privé	13	Autres	0	
Dont locataire public	28			



Environ 90% des usagers du SAMSAH ont un logement autonome.

Parmi ceux-ci plus de 40% sont propriétaires de leur résidence principale.

Par secteur, on constate une différence importante entre le secteur I 22% de propriétaires et le secteur II 63%.

A contrario 60% de locataires dans le secteur public en secteur I contre 20% sur le secteur II.

Situation professionnelle des personnes accompagnées

	Milieu ordinaire de travail	Milieu travail protégé	Recherche d'emploi / formation	Inactifs
SECTEUR I	1	0	5	25
SECTEUR II	0	0	3	18
SECTEUR III	1	0	0	24
TOTAL	2	0	8	67

Seuls 10% des usagers sont en situation d'emploi (emploi ou recherche).
2.5% sont en situation effective d'emploi.

Etude portant sur les personnes "inactifs" (sans emploi, ni demandeur d'emploi).

	Retraite	*Invalidité rente AT	Handicap <80% inaptitude	**Arrêt maladie ALD (IJ)	Autres	TOTAL
SECTEUR I	1	14	8	2	0	25
SECTEUR II	2	10	5	1	0	18
SECTEUR III	7	10	5	2	0	24
TOTAL	10	34	18	5	0	67

*Selon les catégories (invalidité régime général, retraite, invalidité des différentes fonctions publiques).

**Suppression du contrat de travail.

Ressources personnelles des usagers du service*

	Salaire	Retraite	Invalidité / rente	Indemnité journalière	Allocation Adulte Handicapé	AHH + complément	Allocation chômage
SECTEUR I	1	1	14	2	16	8	0
SECTEUR II	0	2	10	1	6	4	1
SECTEUR III	1	7	11	2	4	3	0
TOTAL	2	10	35	5	26	15	1

*Le nombre est supérieur à 77 car il existe la possibilité de cumuler certaines aides (exemples : pension d'invalidité et AAH, salaire et pension, ...).

Environ 70% des usagers du SAMSAH sont ou ont connu une activité professionnelle suffisamment longue avant d'être confronté à la maladie et/ou au handicap.

Cette réalité est différente sur le secteur II et III : 28% et 16%.

Situation de dépendance (bénéficiaire MTP (Majoration Tierce Personne) – P.C.H. (Prestation Compensatrice du Handicap))

	MTP	PCH	MTP + PCH
SECTEUR I	2	9	4
SECTEUR II	3	5	3
SECTEUR III	3	10	5
TOTAL	8	24	12

Plus 25% des usagers accompagnés sont titulaires de la M.T.P. dont 15% bénéficient en plus de la P.C.H

46.7% des usagers bénéficient de la P.C.H.

57% des usagers sont en situation de grande dépendance.

Mesures de protection

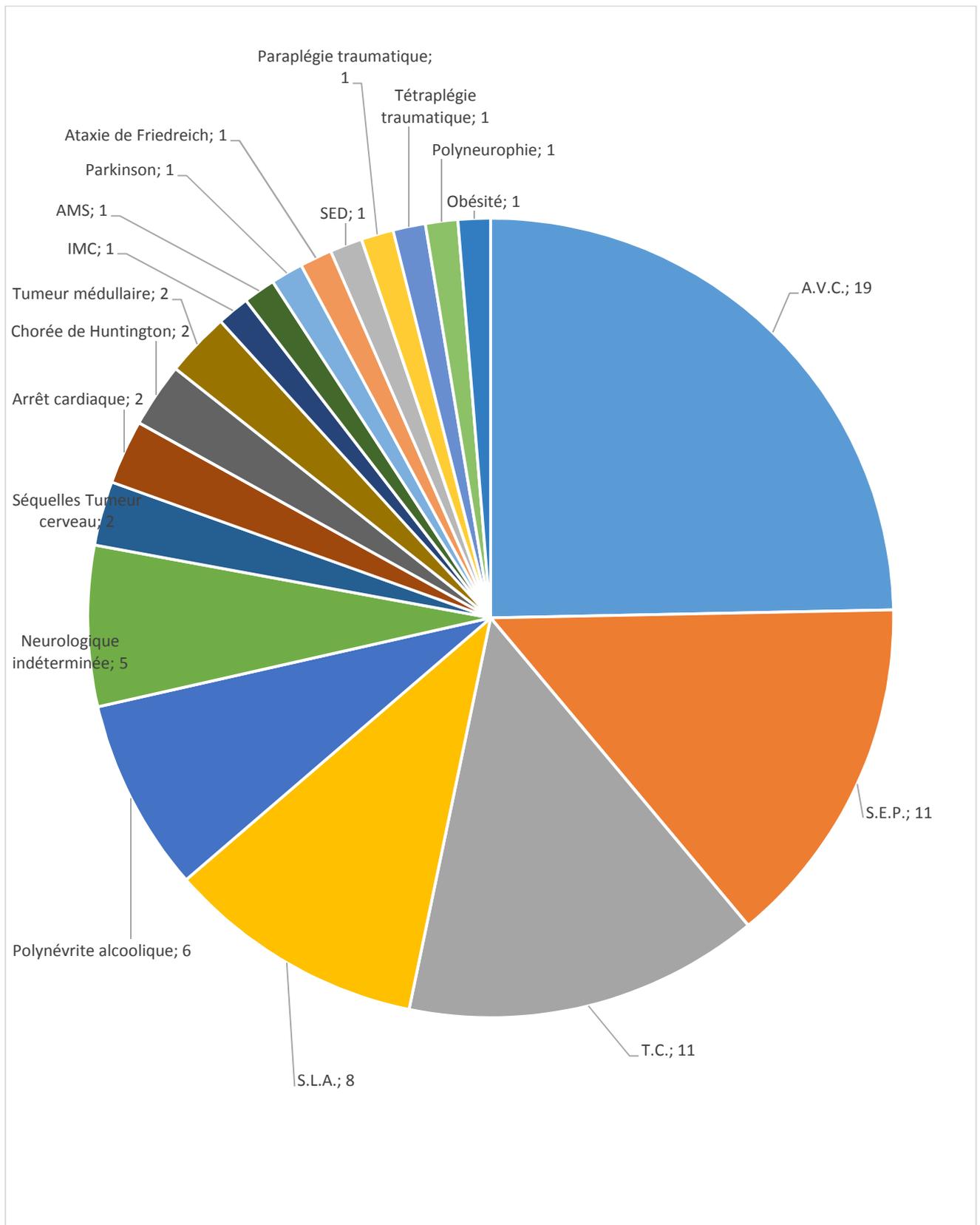
	Curatelle simple	Curatelle renforcée	Tutelle	Mandataire privé	Association tutélaire	Famille
SECTEUR I	1	7	1	1	6	2
SECTEUR II	0	1	0	0	1	0
SECTEUR III	0	2	3	2	1	2
TOTAL	1	10	4	3	8	4

Environ 20% des usagers bénéficient d'une mesure de protection.

Dans plus de 50% des situations la mesure est exercée par un service tutélaire associatif.

Répartition selon les pathologies

PATHOLOGIES	SECTEUR I	SECTEUR II	SECTEUR III	TOTAL
A.V.C.	11	4	4	19
S.E.P.	3	2	6	11
T.C.	5	6	0	11
S.L.A.	0	2	6	8
Polynévrite alcoolique	5	0	1	6
Neurologique indéterminée	1	2	2	5
Séquelles tumeur cerveau	1	1	0	2
Arrêt cardiaque	1	1	0	2
Chorée de Huntington	2	0	0	2
Tumeur médullaire	0	1	1	2
IMC	1	0	0	1
AMS	0	0	1	1
Parkinson	0	0	1	1
Ataxie de Friedrich	0	0	1	1
SED	0	1	0	1
Paraplégie traumatique	0	1	0	1
Tétraplégie traumatique	1	0	0	1
Polyneuropathie	0	0	1	1
Obésité	0	0	1	1
	31	21	25	77



II. Etude portant sur les usagers sortis du dispositif au cours de l'année 2016

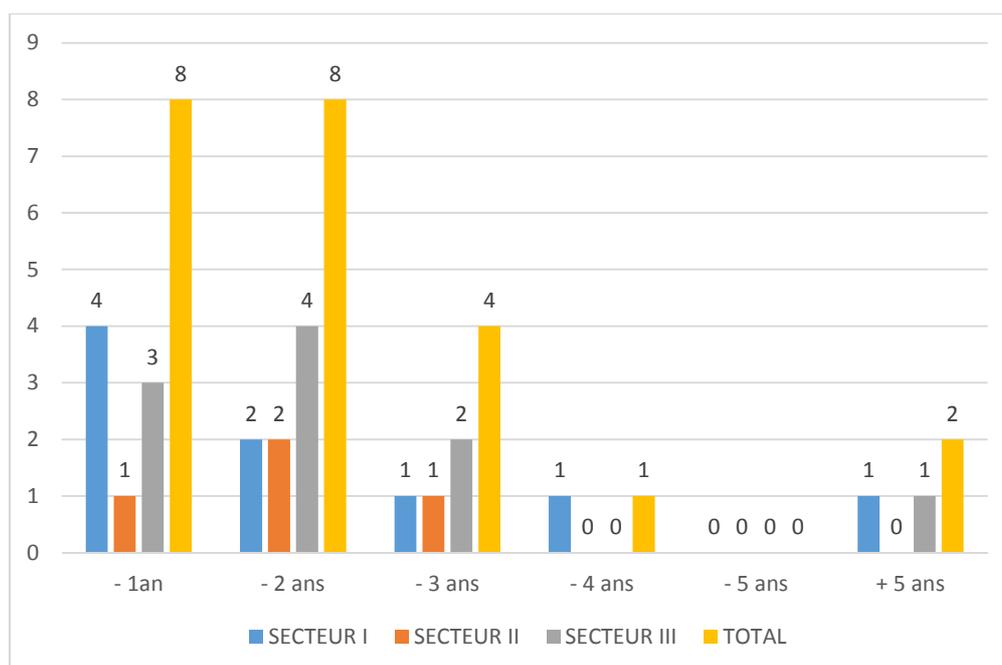
Rappel des chiffres.

	Nombre d'usager
SECTEUR I	9
SECTEUR II	4
SECTEUR III	10
TOTAL	23

Au cours de l'année 2016, 23 personnes sont sorties du dispositif ; soit environ 30% des personnes accueillies.

La durée moyenne d'accompagnement.

	- 1an	- 2 ans	- 3 ans	- 4 ans	- 5 ans	+ 5 ans
SECTEUR I	4	2	1	1	0	1
SECTEUR II	1	2	1	0	0	0
SECTEUR III	3	4	2	0	0	1
TOTAL	8	8	4	1	0	2



70% des usagers du SAMSAH ont une durée d'accompagnement inférieure à 2 ans.

La durée moyenne d'accompagnement est de 22 mois.

Elle est similaire sur les 3 secteurs d'intervention :

- 23 mois sur le secteur I
- Plus de 21 mois due le secteur II
- Moins de 21 mois sur le secteur III.

L'écart entre les durées est très important. De quelque mois (4) à plus de cinq années.

La fin de l'accompagnement.

Les raisons de la fin de l'intervention par secteur.

	Objectifs atteints	Objectifs partiellement atteints	Aucun objectif atteint	Déménagement hors secteurs	Réorientation, structures / services	Décès
SECTEUR I	4	3	0	0	0	2
SECTEUR II	2	0	0	1	0	1
SECTEUR III	3	0	0	1	2	4
TOTAL	9	3	0	2	2	7

30% des usagers sortent du dispositif en raison de leur décès (la majorité d'entre eux était atteint d'une pathologie rapidement évolutive (SLA) ou de Chorée de Huntington.

40% des usagers sortent du dispositif en raison de la réalisation de tous les objectifs initiaux. La fin de l'intervention est validée par les différents protagonistes.

13% des usagers quittent le service alors que la problématique initiale n'est que partiellement solutionnée. Cette démarche est unilatérale et à l'initiative des usagers. Le plus souvent c'est en raison du refus "du changeant" et/ou des évolutions, ruptures avec le quotidien.

2 usagers ont été réorientés vers le SAVS de l'APF (fin de l'accompagnement lié aux soins).

2 usagers ont également quitté le département pour répondre à leur projet personnel ; à chaque fois pour se rapprocher de leurs enfants.

En conclusion, dans environ 50% des situations une amélioration des conditions de vie à domicile est pérennisée.

Les principaux domaines d'intervention*

Santé, soins	23	Coordination	7
Réadaptation	3	Droit	14
Aide aux aidants	11	Emploi	1
Soutien psychologique	8	Parentalité	2

*Total supérieur à 23 car prise en compte de trois items, au maximum, par usagers.

Tous les usagers sont concernés par la question de la santé et des soins ; en effet tous sont confrontés à une pathologie évolutive ou à des séquelles de lésions cérébrales non stabilisées.

Environ 50% des interventions concernent l'aide aux aidants / soutien dans l'approche de la vie quotidienne, évolution de la pathologie, ...).

Seule une personne est concernée par l'emploi (maintien dans l'emploi à la suite d'un accident cardio-vasculaire).

POLE RESSOURCES ANNEE 2016

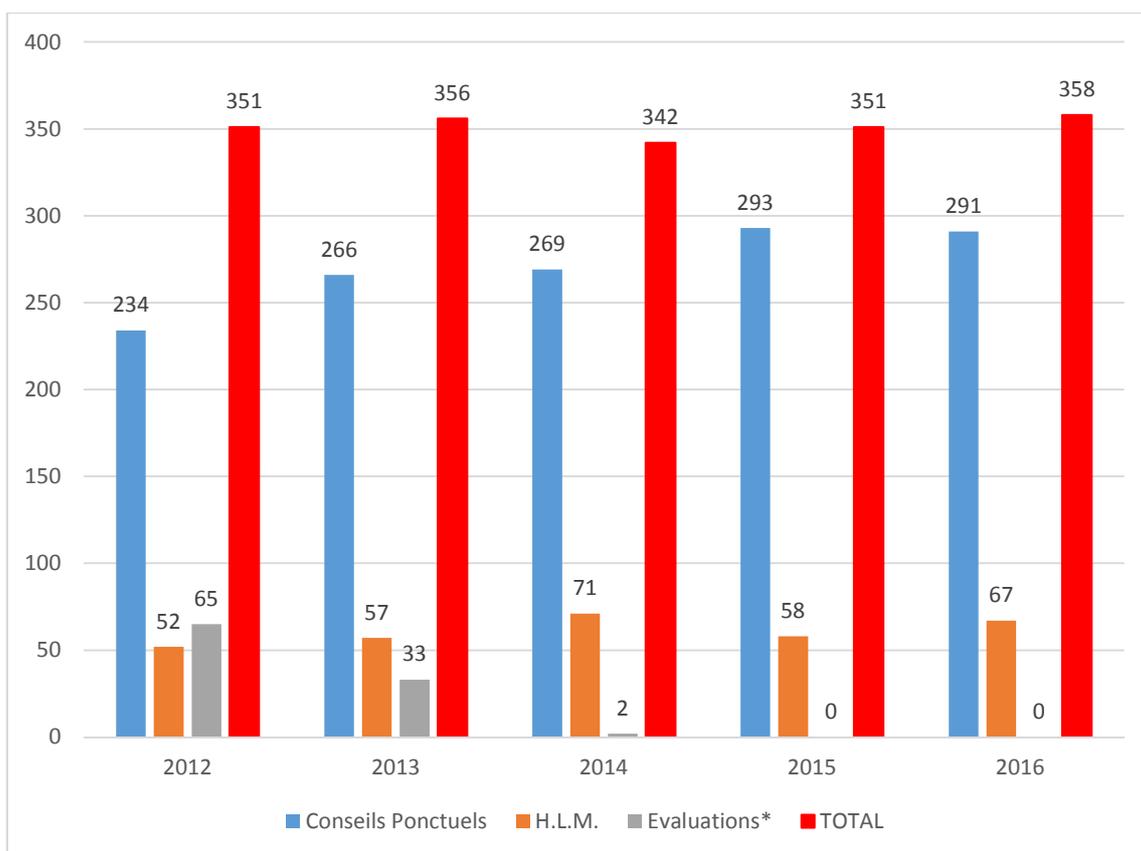
Le Pôle Ressources de l'Association des Paralysés de France regroupe deux activités spécifiques :

- Les conseils ponctuels.
- La convention avec le bailleur HLM Manche Habitat.

Evolution du nombre depuis 2012

	2012	2013	2014	2015	2016
Conseils Ponctuels	234	266	269	293	291
H.L.M.	52	57	71	58	67
Evaluations*	65	33	2	0	0
TOTAL	351	356	342	351	358

*Les évaluations, mandatées par la Maison Départementale de l'Autonomie jusqu'en 2013, ont cessé en raison de l'échec de la finalisation d'une convention spécifique.



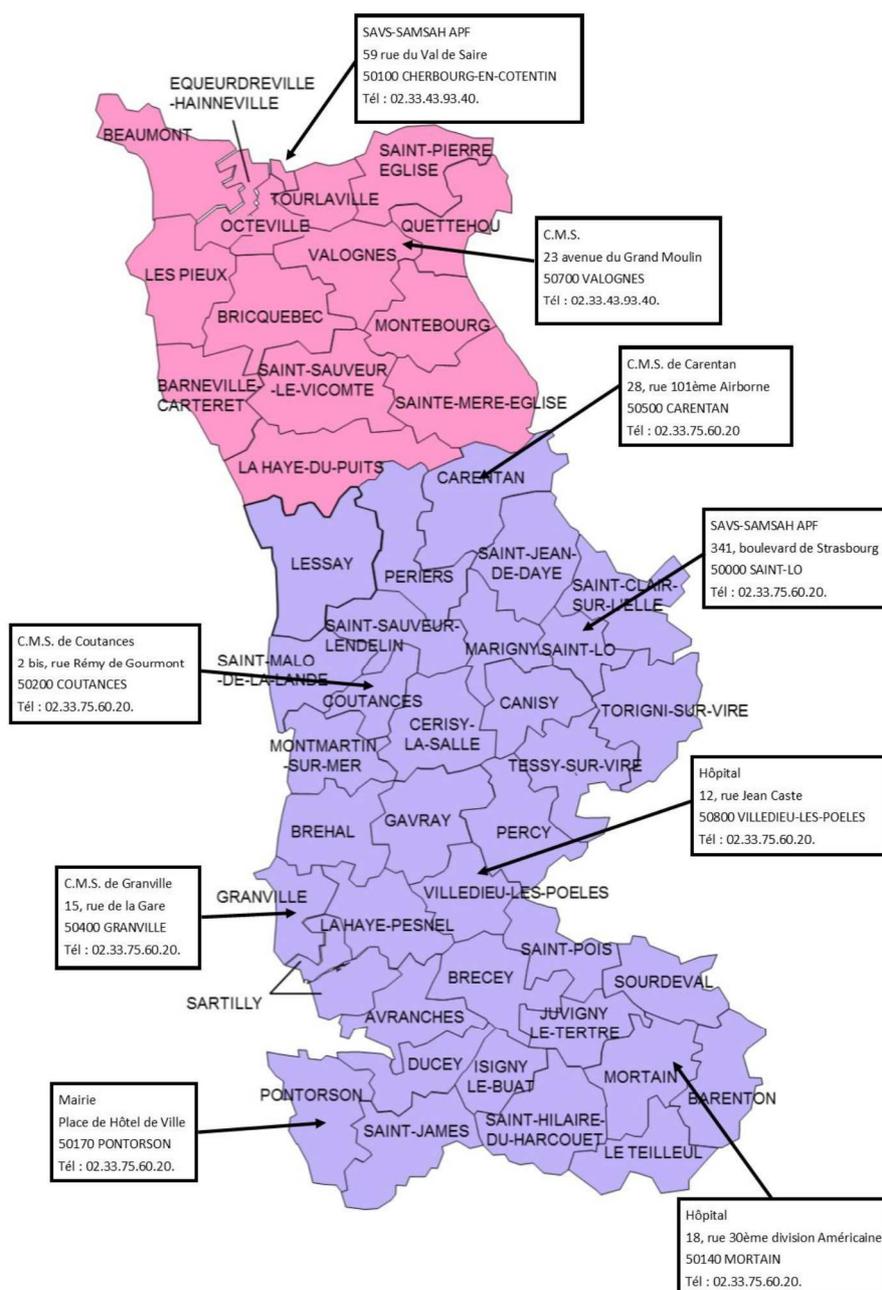
L'activité du pôle ressources demeure stable depuis 2012. Le nombre d'intervention moyen annuel est d'environ 350.

I. Conseils ponctuels

Depuis juin 2010, une convention est signée entre le Conseil Départemental et l'Association des Paralysés de France.

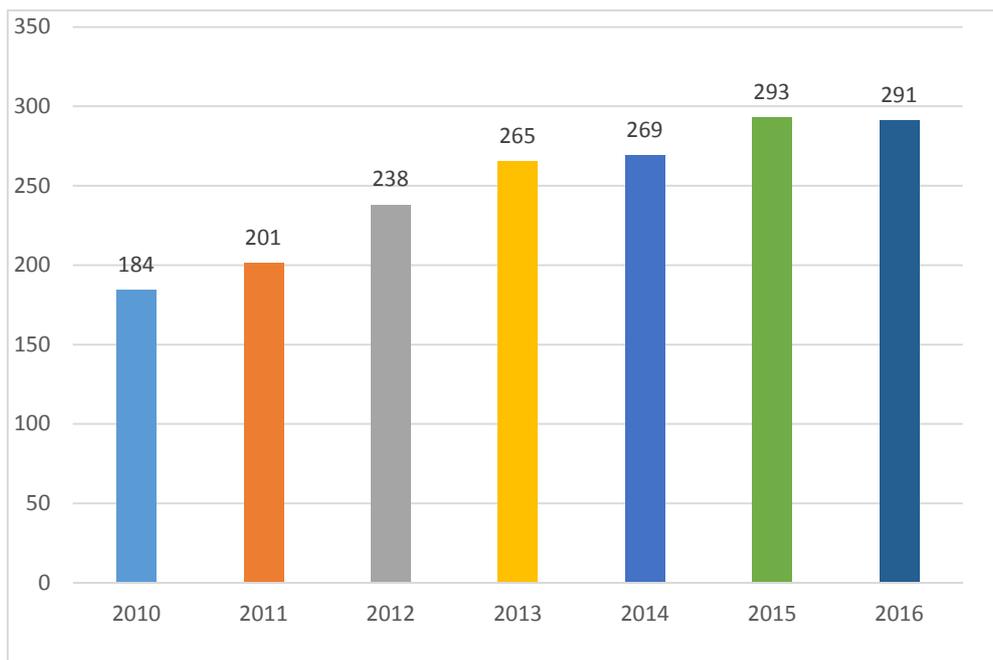
Par un maillage sur la totalité du territoire départemental les assistants sociaux reçoivent, principalement dans les centres médico-sociaux des territoires de solidarité, les personnes en situation de handicap et/ou leurs proches (la mission confiée à l'Association est gérée par le SAVS-SAMSAH depuis la finalisation de la convention).

Lieux d'information, d'accueil et d'orientation, les permanences décentralisées favorisent un premier contact avec les usagers mais également avec les différents partenaires des différents secteurs géographiques



Evolution du nombre d'interventions depuis 2010

ANNES	Nombre d'interventions	Evolution en %
2010	184	
2011	201	+ 9.2
2012	238	+ 18.4
2013	265	+ 10.2
2014	269	+ 1.5
2015	293	+ 8.9
2016	291	- 0.7



Pour la première fois depuis 2010, le nombre d'interventions est en légère baisse - 0.7%. Il semble, néanmoins, que le nombre se stabilise autour de 300 interventions par an.

La majorité des contacts se font par téléphone ; le nombre de personnes reçues dans le cadre des permanences est stable.

Graphique du nombre d'interventions par an depuis 2010

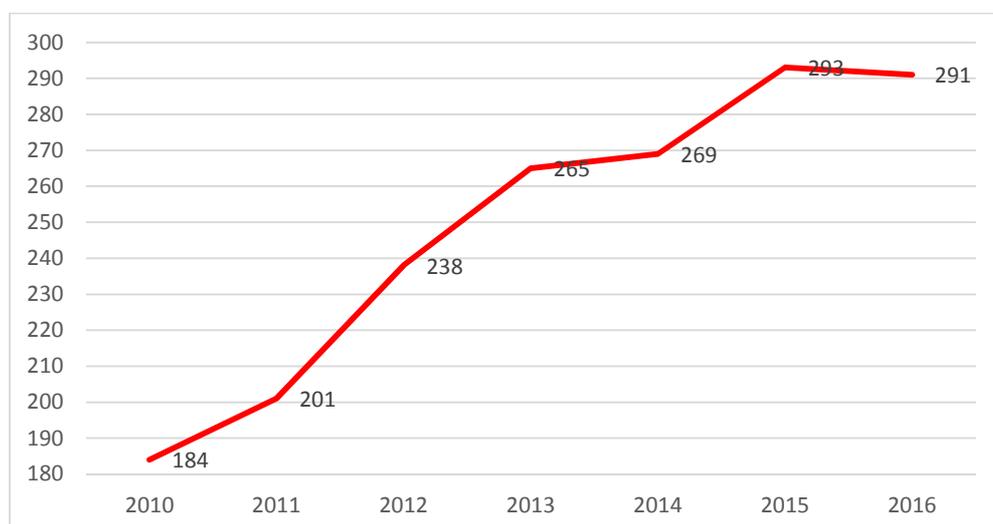
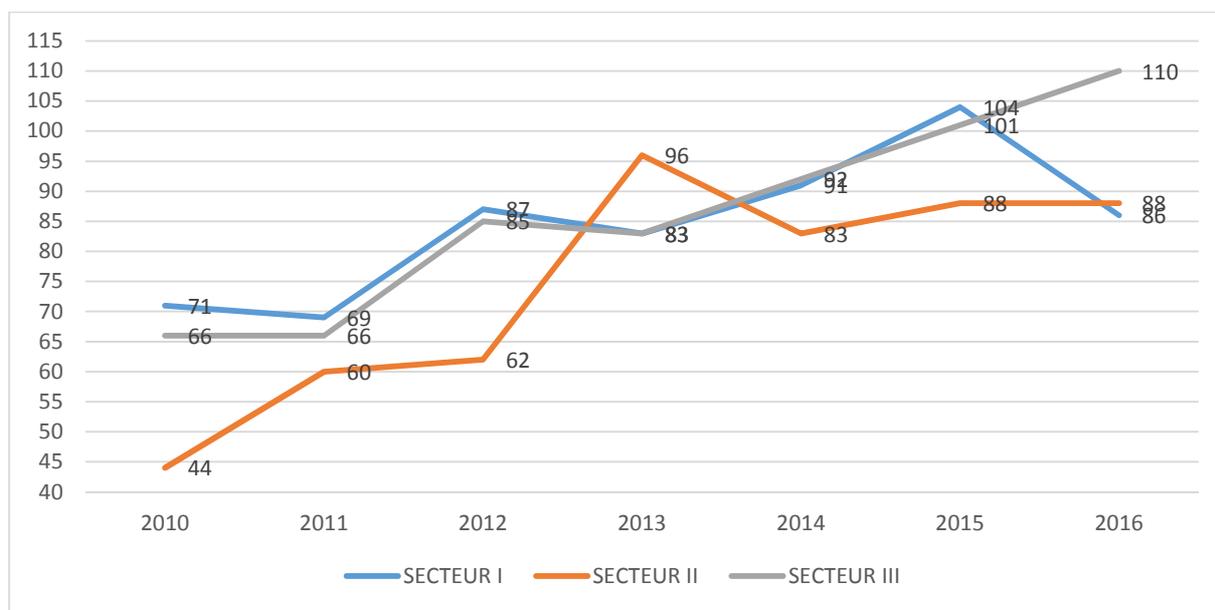


Tableau comparatif des interventions selon les trois secteurs

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
SECTEUR I	71	69	87	83	91	104	86
SECTEUR II	44	60	62	96	83	88	88
SECTEUR III	66	66	85	83	92	101	110
HORS SECTEUR	3	6	4	3	3		7
TOTAL	184	201	238	265	269	293	291



Ce graphique met en évidence la fluctuation de l'activité selon les secteurs et selon les années.

Aucun secteur ne connaît une activité linéaire depuis 2010 ; avec quelquefois des amplitudes très élevés une année sur l'autre (2012 – 2013 sur le secteur II) ou par secteur en 2016 entre le secteur I et le secteur III (24).

II. Convention Manche Habitat

La convention entre l'office public HLM Manche Habitat et l'Association des Paralysés de France date de 2000.

Antérieure à la création du SAVS et du SAMSAH, elle précise les conditions de prise en charge financière par l'office des travaux d'adaptations des logements de son parc et donne un accès prioritaire aux logements adaptés devenus vacants aux usagers du service.

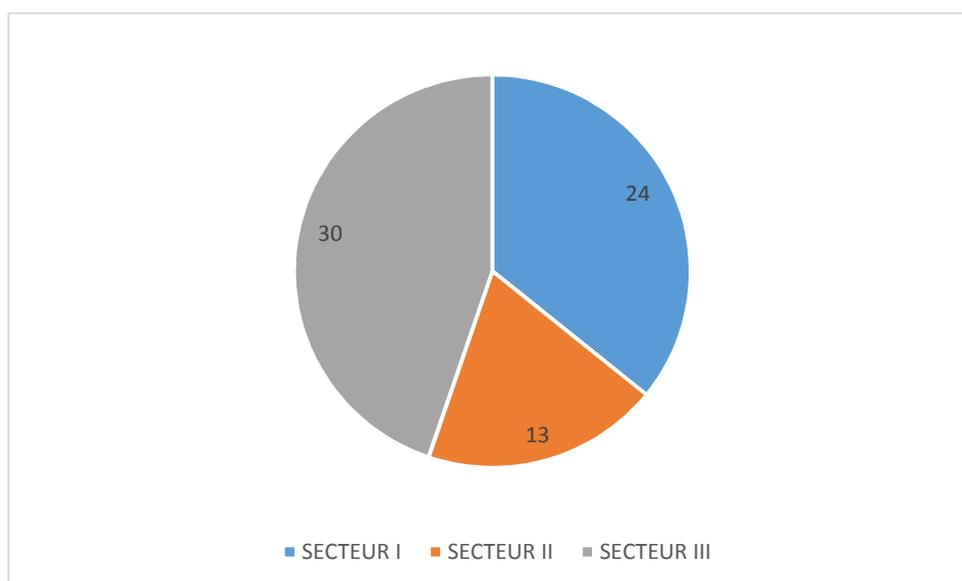
Manche Habitat est présent sur tout le territoire départemental ; même si son implantation est plus prégnante dans le centre Manche.

Cette convention s'avère être une plus-value importante pour l'activité du SAVS et du SAMSAH. Ces services appliquent depuis leur création les termes de la convention signée par l'APF.

Au cours de l'année 2016 le service est intervenu auprès de 67 locataires de Manche Habitat.

Répartition selon les secteurs d'intervention

SECTEUR I	SECTEUR II	SECTEUR III
24	13	30



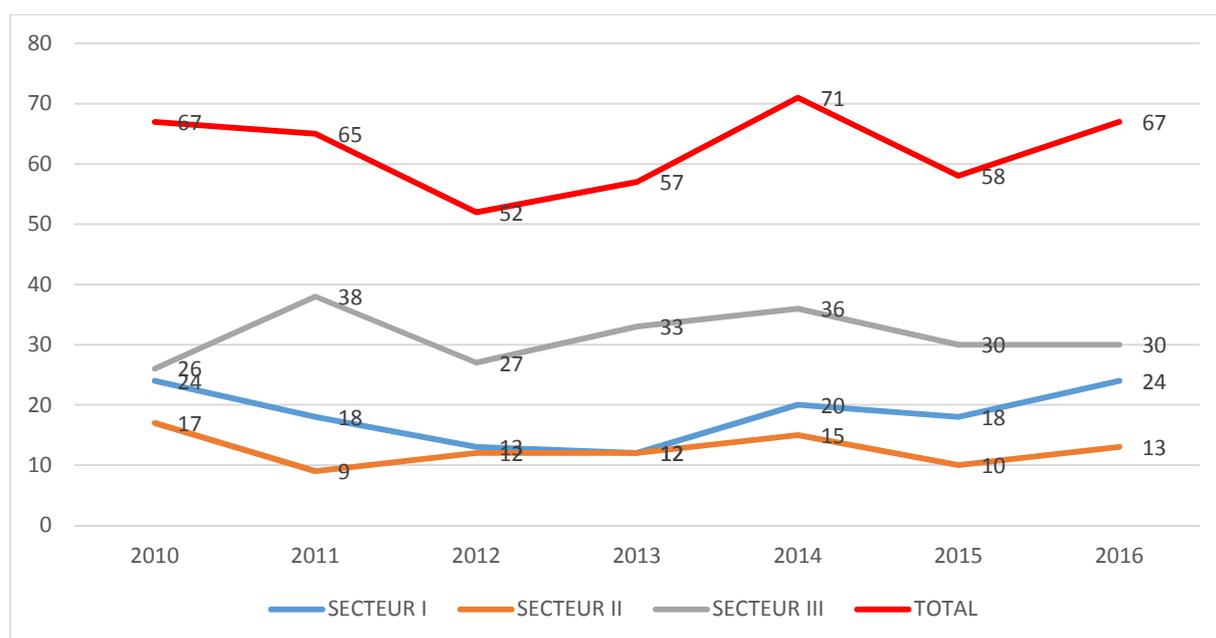
45% des demandes émanent du secteur III, territoire où le parc de Manche Habitat est plus élevé.

Evolution du nombre d'interventions depuis 2010

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
SECTEUR I	24	18	13	12	20	18	24
SECTEUR II	17	9	12	12	15	10	13
SECTEUR III	26	38	27	33	36	30	30
TOTAL	67	65	52	57	71	58	67

Depuis 2010, plus de 62 interventions sont en moyenne réalisés par an.

En 2016, le nombre d'interventions est supérieur avec 67 demandes de locataires du parc HLM Manche Habitat.



L'activité globale du Pôle Ressources est, à l'instar du SAVS et du SAMSAH, fluctuante selon les années et les différents secteurs d'intervention.

Cela nécessite de la part des salariés du service une adaptation permanente afin de garantir la pérennité des actions.

Il s'avère, en effet aujourd'hui, que le Pôle Ressources est indissociable de l'activité des services, les passerelles étant de moins en moins prégnantes.

ENQUETE DE SATISFACTION 2016 SAVS-SAMSAH

Au cours de l'année 2016, 135 questionnaires de satisfaction ont été adressés aux usagers des deux services. Soit un taux de sollicitation de 60%.

47 usagers ont répondu à ce questionnaire soit environ un tiers des personnes sollicités (34%)

Tableau récapitulatif

	Nombre de questionnaires envoyés	Nombre de réponses obtenues	% de réponses
Cherbourg	57	17	29%
Saint-Lô	78	30	38%
Total département	135	47	34%

Le taux de réponse est satisfaisant. On note, néanmoins, une différence importante entre les deux sites.

29% de réponse à Cherbourg

38% des réponses à Saint-Lô

Si l'on compare avec les résultats de l'année passée, on constate un écart beaucoup moins important de % de réponse en 2016 (9%) ; alors qu'il était de plus de 20% en 2015.

Le taux de participation est moindre en 2016 à Saint-Lô d'environ 10%.

A l'instar de l'année 2015, 20% des personnes accompagnées se sont exprimées sur l'accompagnement et les conditions d'accompagnement du SAVS et du SAMSAH de l'APF de La Manche.

CHIFFRES CLES DE L'ANNEES*

*Cf. page 46 – 47 résultats complets par secteurs.

De manière globale, 97% des usagers sont satisfaits de la prestation du service (un seul usager a exprimé son insatisfaction).

I. Concernant l'accès aux services

Plus de 40% des usagers ne se prononcent pas quant aux conditions matérielles d'accueil.

Ce chiffre est cohérent puisque peu d'usagers se déplacent sur les sites.

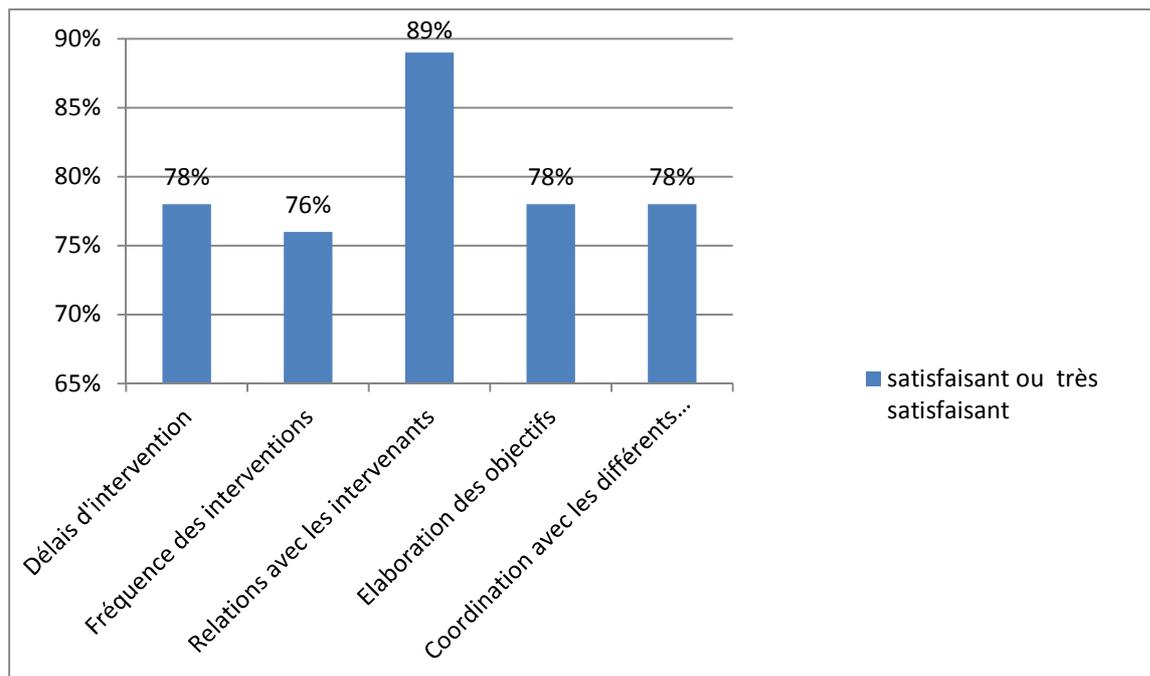
Un seul usager se déclare peu satisfait en raison notamment des difficultés de stationnement à Cherbourg.

74% des usagers sont satisfaits ou très satisfaits de l'accueil téléphonique.

Aucun usager des services n'émet une insatisfaction au regard des réponses apportées.

Seule l'amplitude d'ouverture du secrétariat à Cherbourg (uniquement le matin) est perçue comme insuffisante.

II. Concernant l'accompagnement



78% des usagers sont satisfaits ou très satisfaits des délais d'intervention.

76% des usagers sont satisfaits ou très satisfaits de la fréquence des interventions.

89% des usagers sont satisfaits ou très satisfaits des relations avec les intervenants.

78% des usagers sont satisfaits ou très satisfaits de l'élaboration des objectifs.

78% des usagers sont satisfaits ou très satisfaits de la coordination avec les différents partenaires.

III. Concernant la fin d'accompagnement

Réalisation des objectifs : **78% des usagers sont satisfaits ou très satisfaits.**

Réponse apportées : **74% des usagers sont satisfaits ou très satisfaits.**

Fin de l'accompagnement, passation, renouvellement : **65% des usagers sont satisfaits ou très satisfaits.** (20% des usagers ne se prononcent pas car l'accompagnement est en cours au moment où ils répondent au questionnaire).

Questionnaire de satisfaction

I. Présentation du service

	1 insatisfait	2 peu satisfait	3 correct	4 satisfaisant	5 très satisfaisant	6 ne se prononce pas	TOTAL
Accessibilité des locaux, signalétique		1	4	8	5	12	30
Accès aux informations sur le fonctionnement du service		1	4	10	10	5	30
Accueil téléphonique			6	6	18		30
Délais d'intervention		1	4	11	12	2	30
Fréquence des interventions			6	11	11	2	30
Relations avec les intervenants			3	8	19		30
Elaboration des objectifs			5	12	11	2	30
Coordination avec les différents partenaires			5	14	9	2	30
Réalisation des objectifs		1	5	12	10	2	30
Réponse apportées			7	9	11	2	29
Fin de l'accompagnement, passation, renouvellement			5	9	9	7	30
Accès au dossier personnel		1	7	6	9	7	30
TOTAL	0	5	61	116	134	43	

Questionnaire de satisfaction

I. Présentation du service

	1 insatisfait	2 peu satisfait	3 correct	4 satisfaisant	5 très satisfaisant	6 ne se prononce pas	TOTAL
Accessibilité des locaux, signalétique			1	5	3	8	17
Accès aux informations sur le fonctionnement du service			1	6	8	2	17
Accueil téléphonique			4	1	10	2	17
Délais d'intervention	1		1	6	8	1	17
Fréquence des interventions	1		1	7	7	1	17
Relations avec les intervenants				2	13	2	17
Elaboration des objectifs	1		1	6	8	1	17
Coordination avec les différents partenaires	1			3	11	2	17
Réalisation des objectifs	1			6	9	1	17
Réponse apportées	1			5	10	1	17
Fin de l'accompagnement, passation, renouvellement	1			5	8	3	17
Accès au dossier personnel			1	4	8	4	17
TOTAL	7	0	10	56	103	28	

Questionnaire de satisfaction

I. Présentation du service

	1 insatisfait	2 peu satisfait	3 correct	4 satisfaisant	5 très satisfaisant	6 ne se prononce pas	TOTAL
Accessibilité des locaux, signalétique		1	5	13	8	20	47
Accès aux informations sur le fonctionnement du service		1	5	16	18	7	47
Accueil téléphonique			10	7	28	2	47
Délais d'intervention	1	1	5	17	20	3	47
Fréquence des interventions	1		7	18	18	3	47
Relations avec les intervenants			3	10	32	2	47
Elaboration des objectifs	1		6	18	19	3	47
Coordination avec les différents partenaires	1		5	17	20	4	47
Réalisation des objectifs	1	1	5	18	19	3	47
Réponse apportées	2		7	14	21	3	47
Fin de l'accompagnement, passation, renouvellement	1		5	14	17	10	47
Accès au dossier personnel		1	8	10	17	11	47
TOTAL	8	5	71	172	237	71	

FORMATIONS 2016

THEME	NOMBRE D'AGENTS	QUALIFICATION DE LA PERSONNE	NOMBRE DE JOURS
Acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances	1	Assistante sociale	2
Base de l'art-thérapie par les arts plastiques	1	A.M.P	5
Urgences médicale et dépendance	10	Assistants sociales Ergothérapeutes Secrétaire A.M.P Comptable	2

CONCLUSION

Peu d'usagers utilisent la partie "Ecrits libres" du questionnaire pour se positionner sur des pistes d'amélioration (excepté par des conditions matérielles exposées ci-dessous).

Ils expriment le plus souvent leur reconnaissance aux professionnels du service. Ils mettent en avant leur disponibilité, compétence, écoute et bienfaisance ainsi que leur réactivité.

En ce sens le prêt de matériel consenti par le service est apprécié comme une réponse adaptée à leurs besoins au regard des délais d'obtention des aides financières nécessaires à l'acquisition de leurs propres aides techniques.